

SNALC

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

n°14 - décembre 2013

www.snalc.fr

SNALC – 4, rue de Trévise – 75009 PARIS
Tél. : 01 47 70 00 55

Sommaire

- 1 ■ ÉDITORIAL
N'oubliez pas l'EPS !!!
- 2 ■ Le SNALC vous informe
■ Décret relatif au sport scolaire
- 3 ■ CAPEPS ou CAPES d'EPS ?
■ Professeurs d'EPS Agrégés d'EPS
Pourquoi choisir le SNALC-FGAF ?
- 4 ■ RESPONSABLES
ACADÉMIQUES

Le SNALC-FGAF est un syndicat réactif et participatif. Remplissez notre formulaire, et vous serez contacté(e) par nos responsables dans les plus brefs délais :

Cliquez :



Flashez :



Contactez : EPS@snalc.fr

LA LETTRE D'INFORMATION EPS

N'oubliez pas l'EPS !!!



À l'heure où l'ambition du ministère est de « Refonder l'École », et alors que les discussions sur les métiers qui font l'École ont commencé depuis le 22 novembre, le SNALC-FGAF s'inquiète de la considération accordée à l'EPS. Le cas des professeurs d'EPS et des agrégés d'EPS est étudié dans le GT 6 avec l'ensemble des professeurs du secondaire. Si dans un premier temps, nous y avons naïvement vu une lueur d'espoir quant à l'intégration des professeurs d'EPS au corps des certifiés (avec enfin un alignement envisagé des taux de rémunération HSA et HSE notamment), nos espoirs ont rapidement été déçus. L'étude des propositions du ministère laisse déjà apparaître que les professeurs exerçant en lycée seraient exclus des pondérations accordées pour l'enseignement en classe de Première et Terminale !! Déjà exclus des dispositions relatives à l'heure de première chaire, nous espérons que la mise à plat des missions amènerait à reconnaître le travail effectué dans les Lycées et les LP par les enseignants d'EPS qui organisent et mettent en œuvre les épreuves d'EPS aux examens nationaux. Malheureusement, le projet laisse apparaître que **toutes les disciplines seront concernées par la pondération « hors EPS » !!!** Quelle reconnaissance ! Il apparaît également que **l'octroi des heures de coordination dépendrait d'une proposition du conseil pédagogique** présentée en conseil d'administration. Pourtant le travail de coordination est reconnu et précisé dans les circulaires de rentrée adressées par les IPR-EPS ! Et nous devrions avoir à nous justifier et serions soumis à des arbitrages au sein des établissements et entre disciplines ! Quel progrès !! Le SNALC-FGAF a obtenu « *qu'une attention particulière doit être accordée aux coordonnateurs de discipline, notamment pour celles qui nécessitent une organisation particulière (exemple des coordonnateurs d'EPS)* ». Le SNALC-FGAF, présent dans toutes les discussions, défend les enseignants d'EPS et lutte pour que cette refondation ne se traduise pas pour les enseignants par un toilettage des dispositifs perdant/perdant. Il sera vigilant lors de l'étude des circulaires d'application et des votes en Conseil supérieur de l'Éducation (CSE). Allez, Monsieur le ministre, si vous voulez réellement et sincèrement reconnaître et valoriser le travail quotidien des enseignants, encore un effort !

Nolwenn LE BOUTER
Secrétaire nationale à l'EPS

Cher(e) collègue professeur d'EPS,

Nous nous adressons à vous aujourd'hui, par le biais de cette lettre électronique, afin de vous apporter des informations utiles à votre carrière et répondre à vos éventuelles interrogations sur le **devenir** de notre métier. Nous serons loin d'être exhaustifs, mais pour plus d'informations, vous pourrez consulter notre site national ou nous contacter aux adresses indiquées : mouvements, candidatures postes spécifiques, promotions, congés de formation, ...

Le SNALC-FGAF a toujours **défendu** les personnels et un système éducatif **de qualité** - formation disciplinaire exigeante pour les professeurs et les élèves, avec des horaires suffisants - et dénoncé les dispositifs iniques rendant nos **conditions d'exercice** de plus en plus **difficiles**. **Force de proposition**, il participe aux négociations en cours, a proposé un **projet de collège modulaire** consultable dans la **Quinzaine Universitaire n° 1360**, et travaille sur un **projet de réforme du lycée**. Il conseille ses adhérents au mieux de leur situation personnelle dans leurs projets de mutation, s'occupe de leur carrière, intervient en commission : vous pouvez compter sur le SNALC-FGAF, pour vous aider et poursuivre le combat qu'il a toujours mené.

**LE SNALC-FGAF
SYNDICAT DYNAMIQUE, HUMANISTE ET INNOVANT
DÉFEND VOS CARRIÈRES ET VOS VALEURS
VOUS POUVEZ COMPTER SUR LUI**

Vous souhaitez consulter nos publications, nos guides catégoriels et spécifiques, nos lettres électroniques, obtenir des informations sur votre statut, votre carrière, vos perspectives de retraite...

un site : www.snalc.fr

**Vous souhaitez nous consulter
et nous faire part de vos suggestions**
<http://petitien.fr/formulaireEPS>

Vous souhaitez contacter le secteur national EPS
EPS@snalc.fr

Au fil de nos différents écrits, vous retrouverez les problématiques qui animent la profession :

- les diverses questions posées par le débat ouvert sur le métier d'enseignant : service des enseignants d'EPS, coordination de l'EPS, des districts UNSS, rôles et rémunérations des secrétaires et trésoriers d'AS, revalorisation, pénibilité du métier, fins de carrière, formation, etc.
- une réflexion sur les contenus de l'EPS avec la réécriture prévue du socle commun et des programmes, par le Conseil Supérieur des Programmes
- nos constats et nos propositions quant aux certifications (DNB, baccalauréat)
- la question de l'Association Sportive, son fonctionnement, son organisation et son financement
- les conditions matérielles et humaines d'enseignement en fonction des différents types d'établissements (éducation prioritaire, LP...).

Décret relatif au sport scolaire

Le Comité Technique Ministériel du 27 novembre 2013 a voté le projet du ministère relatif à la participation des enseignants d'EPS aux activités sportives scolaires. Ce décret vient, certes, combler une faille juridique puisque jusqu'alors, ce n'étaient que circulaires et notes de service qui organisaient cette participation. Le texte présenté comporte plusieurs éléments :

- **l'article 1** confirme que tous les enseignants d'EPS sont concernés, Professeurs d'EPS, agrégés d'EPS, chargés d'enseignement, PEGC, et professeurs exerçant des fonctions de remplacement.
- **l'article 2** affirme que « les enseignants d'EPS participent à l'organisation et au développement de l'association sportive de l'établissement dans lequel ils sont affectés et

à l'entraînement de ses membres... ». Si le volume d'activité n'est pas suffisant, l'enseignant peut participer aux activités d'un établissement différent. Il peut également participer à l'organisation, à la coordination et au développement du sport scolaire.

- **l'article 3** confirme que « le service hebdomadaire des enseignants d'EPS comprend trois heures consacrées aux activités définies à l'article 2 ».
- **l'article 4** précise que les enseignants d'EPS, sous l'autorité du recteur, peuvent être chargés, en lien avec l'UNSS, de la politique de développement du sport scolaire au niveau départemental et académique.
- **l'article 5** abroge le décret précédent Mazeaud-Soisson.

Malheureusement, un décret suffira-t-il à mettre aux fins à toutes les tentatives de désorganisation, voire de mépris, que subit le sport scolaire : cours le mercredi après-midi, asphyxie financière des AS, indifférence ou refus de trop nombreux chefs d'établissements d'exercer leur rôle de président ?

Par ailleurs, il semblerait que lors des toutes récentes discussions au ministère portant sur les missions des enseignants et leurs statuts, le vote de ce texte a constitué un argument pour le ministère, estimant que les enseignants d'EPS étaient déjà « gagnant » avec 3h d'AS au lieu des 2h du précédent décret... **Un décret, négocié par le syndicat majoritaire, au prix de l'exclusion de l'EPS des pondérations pour l'enseignement en cycle terminal ?** ■

CAPEPS ou CAPES d'EPS ?

Certains professeurs d'EPS, de bonne foi, sont persuadés d'appartenir au corps des professeurs certifiés, qui regroupe les enseignants titulaires d'un CAPES, de mathématiques, d'histoire-géographie, de documentation, de musique ou de philosophie. Et pourtant, **le corps des professeurs d'EPS est un corps spécifique**. Cette spécificité explique notamment que nous enseignons de manière indifférenciée en collège, LGT ou LP, contrairement au corps des PLP par exemple. Notre obligation de service, supérieure à celle de nos collègues explique quant à elle notre moindre rémunération des heures supplémentaires, HSE ou HSA. Ainsi

voici les taux d'HSA et HSE EPS et autres disciplines :

HSA/HSE au 1/12/2013		
	1 ^{ère} HSA annuelle	HSE
Professeur d'EPS classe normale	1162.09 €	33.63 €
Certifié ou PLP classe normale	1291.21 €	37.36 €
Agrégé EPS classe normale	1629.19 €	47.14 €
Agrégé classe normale	1846.42 €	53.43 €

Ces différences sont-elles justifiées ? Au SNALC-FGAF, nous pensons le contraire ! Les professeurs de musique ou les professeurs documentalistes appartiennent au corps des professeurs certifiés, avec des obligations différentes : horaires, chorale... Voilà pourquoi **le SNALC-FGAF réclame l'intégration des professeurs d'EPS au corps des professeurs certifiés, et l'alignement des taux d'HSA et d'HSE des enseignants d'EPS, certifiés ou agrégés, sur ceux des autres disciplines ! ■**

Professeurs d'EPS Agrégés d'EPS

Pourquoi choisir le SNALC-FGAF ?

- > parce que le SNALC est indépendant, sans lien politique avec quiconque et autonome. Il combat ainsi toutes les réformes qui dégradent l'École, qu'elles soient proposées par la droite ou la gauche, et soutient celles qui visent à l'améliorer ;
- > parce que le SNALC vous parlera toujours de l'École, de l'EPS, du sport scolaire et de votre métier, sans vous interpellier sur d'autres actualités politiques ou sociétales. Vos engagements dans ces domaines vous appartiennent ;
- > parce que le SNALC-FGAF, créé en 1905, est aujourd'hui 2^{ème} syndicat de l'enseignement secondaire ;
- > parce que le SNALC-FGAF est un syndicat qui regroupe toutes les disciplines d'enseignement, pour ne pas se limiter à une vision du système exclusivement centrée sur l'EPS, mais prendre la mesure des enjeux généraux qui traversent l'École ;
- > parce que le SNALC-FGAF connaît les spécificités de l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire ;
- > parce que le SNALC-FGAF défend une idée républicaine de l'École, où l'EPS a toute sa place ;
- > parce que le SNALC-FGAF défend sans transiger le principe de Laïcité qui doit demeurer une des valeurs fondatrices de l'École de la République ;
- > parce que le SNALC-FGAF se bat contre les mesures vaines et coûteuses et contre l'alourdissement inutile de nos tâches : réunionite, utilisation excessive des outils informatiques...
- > parce que dans toutes les académies métropolitaines et ultra-marines, avec 280 commissaires paritaires et 14 commissaires paritaires nationaux, vous serez écoutés, renseignés, conseillés, défendus par des collègues compétents.



Responsables académiques

ACADÉMIE	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	DÉLÉGUÉ auprès du RECTORAT
AIX MARSEILLE	M. Thierry Tirabi - (Vice-Pdt) M. Gilbert Aguilar Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net	M. Marc Silanus snalc.am@laposte.net	SNALC - M. Didier Anastay - Les Fauvettes 181, rue Dr Cauvin - 13012 Marseille didier.anastay@online.fr	M. Thierry Tirabi M. Gilbert Aguilar snalc.am@laposte.net
AMIENS	M. Martial Cloux - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64	M. Patrice Leloir 12, rue de l'abbaye - 80800 Marcelcave Patrice.leloir@wanadoo.fr	SNALC - M. Fleury 2, rue Vivaldi - 60300 Senlis p.fleury@snalc.fr - Tél 03.44.53.65.06	M. Philippe Trépagne - Tél 09.73.82.67.93 14, rue Edmond Cavillon - 80270 Airaines philippe.trepagne@dm.com
BESANÇON	Mme M. Houel - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalc@free.fr	Mme Sylvie Prévot prevot-michel@wanadoo.fr Tél 06.33.26.99.13	M. Gilles Chambaret 40, rue des Ecoles - 39000 Lons-le-Saunier Tél 03.84.24.73.87	Mme Michèle Houel (voir col. Présidente) Vice-Pdt Mme A.-M. Marion - 06.09.64.37.93 anne-marie.marion@wanadoo.fr
BORDEAUX	Mme Marie-Thérèse Alonso 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	M. Thierry Claus Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	M. Jean Bertrand Guillaumet - SNALC 109, rue Millière - 33000 Bordeaux	Mme Marie-Thérèse Alonso (voir col. Présidente)
CAEN	M. Henri Laville - snalc.br@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66	Mme Anne Parléani 25, rue de l'abbaye - 14000 Caen Tél 02.31.73.72.02 - snalc-sd14@wanadoo.fr	SNALC - M. Patrick Buhot 10, rue Jules Verne - 14100 Lisieux Tél 02.31.63.60.49 - snalcbn-tres14@orange.fr	M. Henri Laville (voir col. Président)
CLERMONT FERRAND	M. Jean-René Lanaret 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr	Mme Isabelle Defix - Tél 06.88.18.28.44 6, imp. du 4 septembre - 63800 - Courmon d'Auvergne isalionel@orange.fr	Mme Nicole Duthon - Tél 06.75.94.22.16 9 bis, rte de Beauté - 63160 Billom j-m.duthon@wanadoo.fr	Mme Duthon (voir col. Trésorier) Mme Vautrin - Tél 04.73.30.84.84
CORSE	M. Lucien Barbolosi Tél 06.80.32.26.55	Mme Sylvie Chiariglione Fossi Village - 20137 Porto-Vecchio Tél 04.95.70.49.07 - 06.22.85.43.54	SNALC - M. André Agostini Les terrasses du Fango - Bat A - 20200 Bastia Tél 04.95.46.17.38 - 06.10.87.09.07	M. Pierre D. Ramacciotti - Tél 06.11.27.16.35 Mme R-Marie Biancardini - Tél 06.18.53.80.83
CRÉTEIL	M. Loïc Vatin - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu	Mme Marie-Hélène Burnouf 33, rue de Seine 75006 Paris	SNALC - Mme Damienne Vatin 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu damienne.vatin@free.fr	M. Emmanuel Protin Tél 06.17.82.23.05 - pressesnalc@snalc.fr
DIJON	Mme Françoise Morard 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr	Mme Line Godefroy 16, rue du Général H. Delaborde - 21000 Dijon snalc71@yahoo.fr	M. Bernard Thiébaud 27, rue de Talant - 21000 Dijon Tél 06.76.74.17.97 - bernardthiebaud@wanadoo.fr	Mme Françoise Morard (voir col. Présidente) M. Bernard Thiébaud (voir col. Trésorier)
GRENOBLE	Mme Isabelle Mathieu 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères icdm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20	M. Alexandre Froelicher alexandre.froelicher@gmail.com Tél 06.70.77.19.93	Mme Anne Mugnier a.mugnier_SNALC@aol.com Tél 06.13.63.89.46	(voir col. Présidente)
LILLE	M. Benoît Theunis - snalcille@voila.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79	M. G. Petitberghien - Rés. Franklin - appt 315 5, rue Sainte-Barbe - 59000 Lille gregory.petitberghien@laposte.net	Mme Rots - 10, allée des Santolines 59380 Crochte Tél 03.28.62.37.78 - joelle.rots@orange.fr	M. Grégory Petitberghien (voir col. Secrétaire) Tél-Fax 03.20.07.69.08
LIMOGES	M. Frédéric Bajor - f.bajor@gmail.com Le Mazaudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40	M. Olivier Jaulhac 50, av. du G ^{al} Leclerc - 19200 Ussel Tél 06.61.95.43.10 - snalc.limousin@gmail.com	SNALC - M. Saillol 6, rue Monnet - 23000 Guéret	M. Oger (Vice-Pdt) - Tél 06.84.04.04.58 32, rue Krüger - Rés Athéna, app ^é 64-87100 Limoges ogfrederic@orange.fr
LYON	M. Christophe Paterna - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03	Mme Anne-Marie Le Gallo-Piteau 06.08.43.31.12 annemarie.lgp@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler 36, Avenue du château - 69003 Lyon 04.72.33.21.16 - arweiler.snalc@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler (voir col. Trésorière)
MONTPELLIER	M. Karim El Ouardi - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Soler - president.snalmontpellier@gmail.com	M. Vincent Clavel rue du Puits Descarses - 30190 Brignon v.clavel@yahoo.fr - 06.65.55.75.76	Mme Christine Begue 30, rue du Grenache - 66200 Latour Bas Elne	Mme Chantal Outrebon - Tél 06.84.28.78.02 coutrebon@voila.fr
NANCY METZ	Mme Elisabeth Exshaw - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr	Mme Anne Weiersmuller T-Fax 03.83.36.42.02 - snalc.lorraine@orange.fr 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	SNALC 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	Mme Anne Weiersmuller Tél. 06.76.40.93.19
NANTES	M. Hervé Réby - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecochairs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr	Mme Marie-Christine Ferrere 11, rue des Aubépines - 44980 S ^m Luce sur Loire snalc.nantes@orange.fr	SNALC 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Hervé Réby (voir col. Président)
NICE	Mme Dany Courte - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr	Mme Françoise Tomaszuk Les Eglantiers n°20, rue Amiral Emeriau - 83000 Toulon Tél 04.94.91.81.84 - snalc.83@free.fr	SNALC - 396 , av. de l'Orée du Parc 83600 Fréjus py.ambrasino@orange.fr	Mme Dany Courte (voir col. Présidente) Tél 06.83.51.36.08 - Fax 04.93.74.67.24
ORLÉANS TOURS	M. François Tessier - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr	M. Laurent Chéron - Tél-Fax 02.38.54.91.26 28, rue Saint-Marc - 45000 Orléans snalc.orleans@wanadoo.fr	SNALC - 6 , rue J.-B. Clément 45400 Fleury les Aubrais Tél 02.38.73.88.21	M. Laurent Chéron (voir col. Secrétaire)
PARIS	SNALC - 4, rue de Trévisse - 75009 Paris Tél 01.47.70.00.55 gesper@snalc.fr	M. Frantz Johann vor der Brügge (voir col. Président)	M. Laurent Marconcini SNALC - 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Frantz Johann vor der Brügge
POITIERS	M. Toufik Kayal - toufikkayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieul l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35	M. Alain Roche 8, av. Louis Dognan - 79110 Chef-Boutonne Tél 05.49.29.76.91	Mlle Elodie Le Droucpeet 6, rue Youri Gagarine - 79000 Niort elodie.le-droucpeet@orange.fr	M. Toufik Kayal (voir col. Président)
REIMS	M. Benoît Girard - bbdg@laposte.net 1, place de la Mal Avisée - 08800 Tournavaux Tél 07.86.17.05.45	Mme Marie-Françoise Barillot 20, rue Dominique - 10000 Troyes m.barillot@yahoo.fr - Tél 03.25.73.06.00	M. Thierry Koessler 12, place Hélène Boucher - 51100 Reims thierry.koessler@free.fr	(voir col. Secrétaire et Trésorier)
RENNES	M. Sébastien Robreau - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43	M. Gaëtan Maléjacq - snalc.29@orange.fr 16, rte de la Haute Corniche - 29280 Plouzane Tél 09.64.09.65.16	M. Philippe Auriol - auriolphilippe17@yahoo.fr 19, rue Claude Monet - 22000 Saint-Brieuc Tél 09.64.10.65.17	Mme Brigitte Ayala - snalc.35@orange.fr Les Riais - 35470 Bain-de-Bretagne Tél 09.63.26.82.94
LA RÉUNION	M. Pradel - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M ^{al} Leclerc - 97400 St-Denis Tél 02.62.21.70.09 Fax 02.62.21.73.55	M. Ph. Peyrat - phil.peyrat@orange.fr 375, rue M ^{al} Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.87.40.02	M. Patrick Hamel - SNALC 375, rue M ^{al} Leclerc - 97400 St-Denis	M. Jérôme Motet 375, rue M ^{al} Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.77.61.00
ROUEN	M. Thiell - snalcrouen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08	M. Nicolas Rat - nicolas.rat@gmail.com 4, square Jean Monnet - 76240 Bonsecours Tél 09.51.80.55.41	SNALC - Mme de Bigault de Granrut 8, rue Jean Jaurès - 76170 Lillebonne Tél 02.35.31.89.01	M. Nicolas Rat (voir col. Secrétaire)
STRASBOURG	Mme Anne Spicher - Tél 03.88.82.99.58 11, rue J.-Jacques Waltz - 67600 Sélestat snalc.alsace@wanadoo.fr	Mme Gabrielle Spicher 22, rue du Rhin - 67240 Bischwiller Tél 06.83.29.12.45	Mme Nathalie Sutter 20, rue Kirchlach - 67240 Schirrhein	M. Jacques Bollenot - Tél 06.73.15.47.24 M. Guy Hervé Westermann - Tél 03.89.25.53.24
TOULOUSE	M. J-F Berthelot - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95	M. Jean-Christophe Deydier jcdeydier@yahoo.fr Tél 06.15.73.50.76	Mme Marie-Hélène Piquemal 5, rue Bardou - appt. A61 - 31200 Toulouse mh.piquemal@snalc.fr	Mme Sylvie Compte-Sastre - Tél 06.74.05.29.80 M. Florian Marty - Tél. 06.03.38.36.79
VERSAILLES	M. Frédéric Seitz - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévisse - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	Mme Anna Delmon - 06.95.33.13.45 4, rue de Trévisse - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	M. Matthieu Poiré snalc.versailles@gmail.com	M. Frédéric Seitz (voir col. Président)
DÉTACHES ÉTRANGER OUTRE-MER	M. Frantz Johann vor der Brügge 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr	Mme Anna Delmon Tél - 01.47.70.00.55 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	SNALC Secteur Etranger Outre-Mer 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Frantz Johann vor der Brügge (voir col. Président)